Discours de S.E.M l'Ambassadeur Albert SHINGIRO, Représentant Permanent du Burundi auprès de l'ONU lors de la réunion du Conseil de Sécurité sur la situation au Burundi, New York, 26 juillet 2017

POSTED BY AMBASSADE DU BURUNDI À L'ONU ON JUL 26TH, 2017 IN NOUVELLES | 0 COMMENTS

Monsieur le Président, chers collègues,

- Comme c'est la première fois que je prends la parole sous votre présidence, je souhaite avant toute chose vous féliciter pour votre accession à la présidence de ce Conseil et vous remercier en même temps pour le soutien inestimable que votre pays, la République Populaire de Chine, ne cesse d'apporter aux pays africains en général et à mon pays en particulier notamment pour ce qui du respect des principes et valeurs sacrés de notre organisation commune. Nous vous en sommes très reconnaissants.

- Qu'ils me soit aussi permis de remercier les autres membres de ce prestigieux conseil qui ont toujours soutenu la souveraineté et l'indépendance politique du Burundi depuis le déclenchement du mouvement insurrectionnel de 2015 et de la tentative de putsch le 13 mai 2015.

- Mes remerciements s'adressent aussi à l'Ambassadeur Jurg Lauber, Président de la configuration-Burundi de la CCP qui vient d'effectuer une visite de terrain au Burundi du 10 au 13 juillet et pour son rôle de plus en plus grandissant dans la mobilisation de ressources en faveur du secteur socio-économique au Burundi.

- Je ne peux pas ne pas me réjouir de la présence de S.E.M Michel Kafando qui vient de présenter son tout premier briefing après sa nomination comme Envoyé Spécial du Secrétaire général et sa première visite au Burundi à la fin du mois de juin et au début de ce mois.

- **Monsieur le Président,** au cours de mon intervention, je vais insister sur la situation politique, sécuritaire, des droits de l'homme. Je dirai aussi un mot sur la liberté d'expression, les réfugiés, la réconciliation ainsi que les efforts du Gouvernement du Burundi visant à reconquérir la confiance partiellement perdue avec certains de ses partenaires au développement.

- **En ce qui concerne la situation politique**, il me plait de vous informer que le processus de dialogue politique inter burundais se poursuit normalement et un certain nombre de progrès ont été atteints. Le dialogue n'est pas en panne comme certains veulent le faire croire. Il est sur une trajectoire évolutive ! Le processus intérieur qui était piloté par la CNDI a pris fin et un rapport final a été transmis aux autorités nationales. Ce sont les recommandations de ce rapport résultant d'un dialogue avec plus de 26 000 burundais qui seront combinées avec les conclusions du processus de dialogue en cours au niveau régional afin de produire une feuille de route solide en vue des élections apaisées en 2020. Entre temps, une autre dynamique prometteuse de dialogue interne entre toutes les parties prenantes sous la facilitation de l'Ombudsman burundais se poursuit. Celui-ci a déjà organisé plusieurs ateliers de dialogue inclusif avec la présence de nos partenaires à Bujumbura. Tous ces processus se complètent et renforcent la culture de dialogue dans notre pays.

- **Au chapitre du processus du renforcement de la démocratie**, nous restons convaincu que dans un pays comme le nôtre qui fait encore ses efforts pour consolider la paix, la justice et la sécurité, il n'est pas d'autre pilier solide sur lequel peut s'appuyer l'Etat de droit si ce ne sont les élections libres, apaisées et transparentes. Toute alternative d'accès au pouvoir par des raccourcis anticonstitutionnels est inacceptable et ne fera pas deux pas dans notre pays. Les coups d'Etat que nous avons connus dans le passé demeurent pour les burundais un véritable cauchemar dont ils essaient de se réveiller aujourd'hui. Cette page sombre de notre histoire a été fermée et une autre page d'espoir a été ouverte depuis les élections démocratiques de 2005. Et depuis là, la culture démocratique se consolide progressivement au Burundi malgré quelques défis de type nouveau qui restent encore à relever.

- C'est pourquoi, le Président de la République s'est engagé de faire tout ce qui est en son pouvoir pour que la paix et la sécurité soient plus renforcées dans le pays et que les relations sociales entachées suite aux idées et au désordre des uns et des autres durant la période électorale de 2015 puissent être définitivement réparées.

- A cet effet, le Président de la République a demandé aux formations politiques (31 partis aujourd'hui) de se ressaisir et de revoir en profondeur leur politique intérieure d'unité et de discipline, et de sensibiliser leurs militants afin qu'ils restent unis et respectueux des principes démocratiques. Il les a conseillés de rejeter loin toute forme de division, de renoncer à toutes ces tentations et manœuvres qui les incitent à s'entretuer sous prétexte qu'ils ne sont pas de même appartenance politique et éviter autant que faire se peut de polluer l'espace politique qui est en perpétuelle évolution au Burundi.

- Dans la même foulée, le Président de la République a demandé aux associations de la Société Civile de ne pas s'immiscer dans les affaires politiques et de se garder de tout acte

ou parole susceptible de provoquer la division et des dissensions de quelque nature que ce soit, d'inciter aux tueries, comme cela est apparu lors du mouvement insurrectionnel de 2015. Il les a appelés à se préoccuper plutôt du bien-être de la population en l'appuyant dans ses efforts de relèvement sociocommunautaire.

- Il a également lancé le même appel aux Responsables des Confessions Religieuses de poursuivre la mission leur confiée par Dieu pour prêcher la Bonne Nouvelle à travers le pays. Il les a invités de se garder des actions politiciennes susceptibles de les détourner de l'orientation tracée par Dieu. Il les a plutôt invités à continuer à intervenir dans les travaux de développement du pays et dans la promotion des droits de l'homme et des valeurs positives d'Ubuntu au Burundi.

- **S'agissant des affaires constitutionnelles**, je tiens à rappeler que cette question relève exclusivement du domaine de la souveraineté nationale et ne devraient même pas faire objet de débat en dehors du cadre national. Personne n'a le droit de dépouiller au peuple burundais son droit souverain de définir l'avenir politique qu'il lui convient et taillé sur ses épaules. Ceci est valable pour tous les peuples que nous représentons ici.

- **Pour ce qui est de la sécurité,** il est connu de tous que la sécurité est la pierre angulaire de tout, car en l'absence de paix et de sécurité, aucun développement n'est possible et vice-versa. Les Burundais épris de paix et d'égalité se sont engagés à sauvegarder la paix nuit et jour et avec détermination. Aujourd'hui, tout le pays est calme. La paix et la sécurité règnent grâce à la bonne collaboration entre les forces de l'ordre, l'administration et la population. Pour le reste, vous êtes sans ignorer que la criminalité de droit commun est aussi vieille que l'humanité. La combattre est un combat de tous les jours au Burundi comme ailleurs.

- **Dans le domaine des droits de l'homme**, le constat partagé est qu'il n'y a aucun pays au monde qui est parfait dans ce domaine pour prodiguer des leçons aux autres. Tout comme les autres pays, le Burundi continue ses efforts en vue de promouvoir et d'assurer la protection des droits de l'homme dans un contexte, il faut le rappeler, particulièrement difficile de post-crise. Nous restons convaincu et on ne le cessera jamais de le dire, que seule la coopération internationale et le partenariat mutuellement bénéfique et respectueux des principes sacrés de la Charte de l'ONU pourrait bien contribuer à la véritable protection des droits humains au Burundi et ailleurs. Les pressions politiques disproportionnées et sélectives devraient céder la place à coopération et au dialogue. Mon pays promet de continuer à faire des progrès et d'améliorer sa coopération avec tous les intervenants de bonne foi dans ce domaine.

- **Monsieur le Président,** on ne peut pas parler de la situation des droits de l'homme sans dire un mot sur **la situation carcérale.** En effet, des mesures allant dans le sens de désengorger les prisons et de promouvoir la réconciliation nationale ont été prises. Ainsi, Son Excellence Monsieur le Président de la République du Burundi a ordonné la libération de plus de deux mille cinq cent prisonniers, venant s'ajouter à d'autres prisonniers libérés en 2015 (3416 prisonniers libérés) et en 2016 (6136 prisonniers libérés) et 2247 prisonniers en 2017 parmi les 2500 qui ont bénéficié de la grâce présidentielle à la fin de l'année 2016. Cette mesure louable mérite d'être saluée.

- **Pour ce qui est de la liberté de la presse**, le Gouvernement du Burundi n'a jamais fermé aucun media privé contrairement à ce qui se dit dans certains milieux politique et journalistique qui ne décrivent pas le Burundi tel qu'il est, mais plutôt tel qu'ils voudraient qu'il soit. Comme vous le savez, les quelques média privés (3 ou 4) partiellement détruits l'ont été suite au coup d'Etat déjoué du 13 mai 2015. A part ces quelques média dont 2 ont déjà ré-ouvert, les autres continuent de fonctionner normalement. Maintenant plus d'une vingtaine de radios privées, nationales et internationales, émettent en toute liberté au Burundi et nous continuerons à nous améliorer encore davantage dans ce domaine, très essentielle pour la promotion de la démocratie. Nous essayons autant que faire se peut de trouver un bon équilibre entre la protection des droits de l'homme et la consolidation de l'Etat de droit. Nous nous réjouissons en outre du fait qu'il n'y a aucun journaliste en prison dans notre pays contrairement à ce qui s'observe ailleurs.

- **En ce qui concerne les réfugiés,** le Chef de l'Etat a demandé à l'Ombudsman du Burundi de poursuivre les efforts de sensibilisation des réfugiés et des acteurs politiques non violents pour rentrer au pays se préparer aux échéances électorales de 2020. Vous êtes sans ignorer que le rapatriement des réfugiés est un gage de stabilité sous régionale, maintenant que parmi ceux qui ont fui, certains, y compris les mineurs, ont été recrutés, formés, encadrés puis enrôlés dans des mouvements de rébellion contre le Burundi. Tout cela en violation flagrante de la *Charte de l'ONU, de* la *Convention de 1951 relative au statut des réfugiés, de la Convention relative aux droits de l'enfant de 1989 ainsi que de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la RDC et la région du 24 février 2013.*

- Lors de sa visite d'Etat la semaine passée en Tanzanie, S.E le Président de la République et son homologue de la République Unie de Tanzanie ont lancé un appel vibrant aux réfugiés pour regagner leur patrie et aux organisations qui s'occupent des réfugiés d'éviter tout gonflement ou exagération délibéré des chiffres et reconnaitre que **plus de 150.000 réfugiés** sont déjà rentrés au Burundi. A cet égard, nous demandons aux pays qui ont accueilli les réfugiés et le HCR de coopérer pleinement pour faciliter leur retour volontaire au pays car certains d'entre eux sont pris en otage à de fins purement politiques et de business ou encore pour entretenir, nourrir une situation de crise qui est devenue plus artificielle que réelle.

- **Outre le retour des réfugiés**, les deux Chefs d'Etat ont échangé sur le renforcement des relations bilatérales, l'intensification du commerce, la sécurité sur les frontières communes et un tour d'horizon sur la situation dans la région. Ils se sont félicités du projet du chemin de fer tanzanien qui liera la Tanzanie, le Burundi et le Rwanda. Cette visite témoigne aussi de l'intérêt que les chefs d'Etat de la région attachent à la dimension régionale dans la gestion des problèmes concernant un pays membre. C'est aussi un signe de cohésion régionale et du retour à la normalité au Burundi après la crise 2015 qui est désormais derrière nous.

- **Dans le domaine de la réconciliation nationale**, le Gouvernement du Burundi sous le leadership éclairé du président NKURUNZIZA, a mis en place la Commission Vérité et Réconciliation (CVR), dernière phase de la mise en place des institutions prévues dans l'accord d'Arusha de 2000. Les membres de cette dernière ont été appelés à se mettre rapidement à l'œuvre pour informer les burundais sur les succès et les échecs du passé, en vue de dire définitivement adieu aux antagonismes politico-ethniques qui ont marqué l'histoire sombre de notre pays, et ainsi construire un avenir radieux aux générations présentes et à venir. Comme complément, l'Assemblée Nationale vient d'adopter le projet de loi portant fonctionnement du Conseil National pour l'Unité et la réconciliation. Ce nouveau Conseil qui sera composé de 7 personnalités intègres va réconcilier l'unité, l'équité et la réconciliation du peuple Burundais. Il sera aussi à l'avant-garde dans la promotion des valeurs positives d'ubuntu, d'Ubushingantahe, d'Ubugabo et d'Ubupfasoni.

- **Au niveau du secteur macro-économique**, la balance des paiements a été partiellement affectée par la suspension unilatérale de appuis directs extérieurs de la part de certains partenaires. Pour que le pays puisse parvenir progressivement à l'équilibre de la balance, la retraite du 12 juillet qui s'est tenue à Bujumbura entre le Gouvernement et ses partenaires multilatéraux et les agences de l'ONU, a recommandé l'octroi des appuis budgétaires directs pour lesquels le Gouvernement et les partenaires au développement sont invités en entrer en dialogue franc et sincère.

- **En ce concerne la coopération avec nos partenaires**, vous avez sans nul doute constaté que ces derniers temps, le Gouvernement du Burundi œuvre pour la reprise des relations apaisées avec ses partenaires et avec l'ONU. C'est dans le souci d'assainir nos relations avec l'ONU que le Burundi a accepté, dans un délai trop court, la visite de l'Envoyé spécial du SG à la fin du mois de juin et au début de ce mois. Au cours de sa visite, l'Envoyé spécial a eu droit à l'hospitalité légendaire du peuple Burundais et à la pleine coopération des autorités nationales qui lui ont permis de mener à bien sa mission au Burundi. De notre côté, nous nous attendons à ce que ses rapports respectent les principes, les pratiques et les valeurs des Nations Unies ainsi que les aspirations du peuple burundais à un avenir politique qui lui convient et taillé à sa mesure. Le Représentant spécial du secrétaire général en Afrique centrale et le Président de la configuration-Burundi de la CCP qui visitaient le Burundi au même moment ont bénéficié du même degré de coopération, d'attention et d'hospitalité que ce soit à Bujumbura ou à l'intérieur du pays.

- Par ailleurs, le processus de négociation d'un nouvel Accord de siège mutuellement consensuel permettant la reprise de la coopération entre le Gouvernement du Burundi et le Bureau du haut-Commissariat aux droits de l'homme suit son cours normal et la reprise des discussions visant à finaliser le MoU devrait intervenir prochainement à des dates à convenir entre les deux parties. Nous en appelons à la flexibilité de toutes les parties afin de parvenir à l'aboutissement heureux de ces discussions.

- De même, les observateurs militaires et des DH de l'Union Africaine qui sont déjà déployés sur le terrain au Burundi travaillent librement sans aucune entrave et bénéficient de l'entière coopération du Gouvernement et de tous ses services, y compris les services qui relèvent de souveraineté nationale que certains pays n'ouvriraient pas aux observateurs étrangers.

- C'est par ici que je conclus mon propos **Monsieur le Président.** Je vous remercie de votre aimable attention !